Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215602368-20251127-20252711_003-DE

DÉPARTEMENT : MORBIHAN
ARRONDISSEMENT : PONTIVY
COMMUNE : SAINT-SERVANT-SUR-OUST

SEANCE du 27 novembre 2025

Le jeudi vingt-sept novembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servant-Sur-Oust, légalement convoqué le 20 novembre 2025, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé BRULÉ, Maire.

Présents : Hervé BRULÉ, Maryannick LE DEVEHAT, Bernard LE BLANC, Aymeric PIRIO, Michel LE VANNIER, Agnès BRUNEL, Jean-René RICHARD, Léa CHAMPEL, Chrystelle PERU, Gilles OLIVIER, Florence ZUBINSKI, Emmanuelle RIARD, Valentin LANG

Absents excusés et représentés :
Monsieur Florian NAYL a donné pouvoir à Monsieur Aymeric PIRIO,
Monsieur Pascal LE BRAZIDEC a donné pouvoir à Monsieur Michel LE VANNIER

3 - Demande de subvention A.P.E.L. pour classe de neige

L'école organise une classe de neige pour les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 à SUPERBAGNERES du 25/01/2026 au 31/01/2026. Cette classe de neige a lieu tous les 4 ans. 30 élèves participent à ce voyage. Le coût est de 549 euros par élève.
L'A.P.E.L. sollicite une aide de 1433 euros auprès de la commune, soit 47,76 euros par élève.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- Décide d'accorder une subvention de 1433 euros à l'A.P.E.L. après le séjour à la neige.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
H. BRULÉ

MAIRIE de ST SERVANT - SUR - OUST (MORBIHAN)